



**56^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU 8 AU 15 DÉCEMBRE 2024
LIVINGSTONE, ZAMBIE**

ORDRE DU JOUR

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

Points à l'ordre du jour

1. Prestation de serment ou déclaration d'adhésion des nouveaux membres – article 8(4) de la Constitution.

2. Motion pour l'adoption du rapport de la Commission permanente Développement humain et social et programmes spéciaux

« Que le rapport de la Commission permanente Développement humain et social et programmes spéciaux soit adopté par la 56^e Assemblée plénière »

Motion présentée par : l'hon. Mope KHATI, Président

Motion appuyée par : l'hon. Lynette KARENJI, Vice-Présidente

3. Motion pour l'adoption du rapport de la Commission permanente Démocratisation, gouvernance et droits humains

« Que le rapport de la Commission permanente Démocratisation, gouvernance et droits humains soit adopté par la 56^e Assemblée plénière »

Motion présentée par : l'hon. Leonard MWALWANDA, Président

Motion appuyée par : l'hon. Sophie Soamiadana RATSIRAKA, Vice-Présidente

4. Motion pour l'adoption du rapport de la Commission permanente Commerce, industrie, finances et investissements

« Que le rapport de la Commission permanente Commerce, industrie, finances et investissements soit adopté par la 56^e Assemblée plénière »

Motion présentée par : l'hon. Ruth MENDES, Présidente

Motion appuyée par : l'hon. Alfred KIMEA, Vice-Président

5. Motion pour l'adoption du rapport de la Commission permanente Alimentation, agriculture, ressources naturelles et action climatique

« Que le rapport de la Commission permanente Alimentation, agriculture, ressources naturelles et action climatique soit adopté par la 56^e Assemblée plénière »

Motion présentée par : l'hon. Phillipus KATAMELO, Président

Motion appuyée par : l'hon. Mutinta MAZOKA, Vice-Présidente

6. Motion pour l'adoption du rapport du Comité parlementaire régional de surveillance des lois types

« Que le rapport du Comité parlementaire régional de surveillance des lois types soit adopté par la 56^e Assemblée plénière »

Motion présentée par : l'hon. Princess KASUNE, Présidente

Motion appuyée par : l'hon. Phillipus KATAMELO, Vice-Président

7. Déclaration en vertu de la règle 45 du Règlement intérieur

L'hon. Nelly B. Kashumba Mutti, conseillère d'État, Présidente du Parlement de la Zambie, fera une déclaration à propos de la 149^e Assemblée de l'UIP et de réunions connexes organisées du 13 au 17 octobre 2024 à Genève, en Suisse, en vertu de la règle 45 du Règlement intérieur.